

Les nouveaux censeurs

Léo Bonneville

Number 87, January 1977

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/51230ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (print)

1923-5100 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Bonneville, L. (1977). Les nouveaux censeurs. *Séquences*, (87), 2–3.



LES NOUVEAUX CENSEURS



Tout le monde s'est réjoui quand le Bureau de censure de la Province de Québec s'est converti tout simplement en Bureau de surveillance de cinéma. Un loustic avait même déposé les ciseaux d'Anastasia au musée de cinéma. Bref les Bethléems et les Sagehommes du cinéma avaient disparu à jamais.

Du moins on le croyait. Mais voici qu'ils viennent de réapparaître sous une nouvelle étiquette et de nouveaux noms : les producteurs

Pierre David et Aimée Danis. Ces nobles personnes ont supplié récemment le critique cinématographique du Devoir, André Leroux, de s'abstenir à l'avenir de parler des films québécois puisqu'il ne les aime pas.

'Toé, tais toé'. On pensait que Maurice Duplessis avait emporté cet ordre grotesque avec lui dans sa tombe. Mais non : il surgit aujourd'hui des bureaux des producteurs de films. Pourtant s'il y a des gens qui ont convoité la libération du cinéma, ce sont bien eux. Laissons les "artistes" faire les films qu'ils veulent et comme ils veulent : c'est nous qui payons, proclamèrent-ils avec véhémence. Eh bien ! oui, les "artistes" ont fait les films qu'ils ont voulu en toute liberté. Et le public a vu ce que cela a donné. A côté d'oeuvres remarquables comme Mon oncle Antoine, Réjeanne Padovani, Les Ordres, Les Dernières Fiançailles... que de Bulldozer, Jos Carbone, Né pour l'enfer, Deux pieds dans la même bottine, La Conquête, La Pomme, la queue et les pépins, Tout feu, tout femme, Mustang. Et j'en passe. Pellicule gaspillée bêtement pour abêtir évidemment le public ; entreprise de crétinisation qui avilit un peuple plutôt que de l'enrichir.

Alors quel est le rôle du critique cinématographique face à ce champ où l'ivraie écrase le bon grain ? Il n'a qu'un devoir, c'est de dire clairement, ouvertement, courageusement que tel film mérite la cote "magnifix" et tel autre "horrifix". Aussi directement que cela avec des commentaires appropriés. Et il n'appartient pas aux producteurs (ni aux réalisateurs d'ailleurs) de lui dicter sa ligne de conduite. Sa ligne de

conduite, il la tire de sa compétence personnelle, de son honnêteté intellectuelle et de sa probité professionnelle. Car si le producteur a la faculté de divertir⁽¹⁾ à sa façon, le critique a pour tâche de renseigner de son mieux le public. Et c'est devant lui qu'il répond de ses jugements et non devant les producteurs (et les réalisateurs) qui deviennent alors juges et parties. S. V. P., un peu de décence !

Ici, à Séquences, chacun garde sa liberté d'expression. Il faut dire que nous payons assez cher cette liberté. Ce n'est pas sans raison que Séquences ne reçoit aucune publicité des producteurs. Nous respectons trop nos lecteurs pour leur faire croire que tel film médiocre mérite qu'ils y perdent leur temps et leur argent. Nous ne sommes à plat ventre devant aucune production cinématographique. Notre politique est de parler des films canadiens et québécois d'abord. Même s'ils sont manqués, car si nous n'en parlons pas, qui va en parler et qui va renseigner les lecteurs de chez nous ? Quant aux films étrangers, nous devons faire un choix et notre attention se porte naturellement sur les films de qualité ou les auteurs importants. Pour certains films que nous ne pouvons traiter faute d'espace, le lecteur peut se rapporter à la page des Astérix de Séquences pour trouver une opinion rapide.

Il n'empêche que la critique cinématographique est presque l'unique recours pour la protection des consommateurs de films. Grâce à elle, le critique peut contrecarrer le matraquage publicitaire auquel se livrent trop souvent les producteurs-distributeurs, heureux d'épingler une phrase exquise tirée d'une critique de film au mépris délibéré des graves réserves que généralement le même critique a étalées copieusement. C'est que l'objectif du critique est d'éclairer et parfois guider les spectateurs tandis que celui du producteur-distributeur est d'attirer, à tout prix, la plus forte clientèle possible. Pour tout dire, le producteur-distributeur trébuche toujours sur des espèces trébuchantes. Comment voulez-vous qu'il ne s'acharne pas à censurer celui qui gêne son négoce ? Toutefois, les critiques ont l'habitude d'être critiqués mais non d'être censurés. Que les nouveaux censeurs en prennent rageusement leur parti.



(1) J'emploie ce mot dans un sens noble quoique certains producteurs le rendent synonyme d'abrutir.